

Festival 4 Arts – Concours de poésie

(Concours d'écriture créative)

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

LES ORGANISATEURS:	1
OBJECTIF:	2
LES BUTS:	2
GROUPE S CIBLES:	2
THÈME DU CONCOURS:	2
CATÉGORIES ET SECTIONS:	3
RÈGLES DE PARTICIPATION:	3
1. Article 1 - Conditions générales.....	3
2. Article 2 - Conditions de participation au concours.....	3
3. Article 3 - Période du concours.....	5
4. Article 4 - Détails techniques	5
5. Article 5 - Annonce des gagnants	5
6. Article 6 - Le jury.....	5
7. Article 7 - Prix du Concours de Poésie du Festival des Arts	6
8. Article 8 – Critères de jugement	6
9. Article 9 - Interruption de la compétition	6
10. Article 10 - Traitement des données personnelles	6
11. Article 11 - Des disputes	7

LES ORGANISATEURS:

Best Bridge Services SRL en partenariat avec la Mairie de Câmpina, la Maison Municipale de la Culture «Geo Bogza», la Bibliothèque Municipale "Dr. C. I. Istrati" Câmpina, Société Philharmonique de Câmpina, Centre National d'Information et de Promotion du Tourisme de Câmpina, Collège National de Câmpina "Nicolae Grigorescu", le Club pour Enfants de Câmpina, L'École "Matei Basarab" de Brebu.

OBJECTIF:

Le Concours de Poésie du Festival 4 Arts est un concours de création littéraire en ligne, en roumain, anglais et français, qui vise à découvrir et promouvoir de nouveaux talents, à inciter les jeunes à consacrer leur temps libre à manifester leur talent et à cultiver les valeurs universelles exprimées par mot. Dans le même esprit de la promotion de la poésie, jadis «reine» de la littérature, le concours est ouvert aux adultes qui souhaitent participer à ce concours pour affirmer leur talent par ces moyens.

LES BUTS:

- Stimuler la créativité des jeunes et des adultes avec du talent littéraire,
- Échange d'expériences entre groupes cibles,
- Promouvoir le dialogue interculturel et l'éducation,
- Développer la capacité de s'exprimer en anglais et en français,
- Accroître le degré d'implication des jeunes dans les activités de développement culturel et personnel.

GROUPES CIBLES:

Le Concours de Poésie du Festival 4 Arts s'adresse aux jeunes et aux adultes ayant des intérêts littéraires, comme suit:

Parce que les enfants de moins de 14 ans ont postulé pour participer au concours, nous modifions le règlement, conformément à l'art. 7.3 de celui-ci, introduisant une nouvelle section pour toutes les catégories:

Groupe enfants - concurrents de moins de 14 ans

Groupe I - jeunes âgés de 14 à 18 ans

Groupe II - jeunes âgés de 19 à 25 ans

Groupe III - adultes de plus de 26 ans

THÈME DU CONCOURS:

a) Le concours n'a pas de thème donné, ceci étant au choix des participants. Il est recommandé que l'idée soit souscrite à un registre lyrique bien connu (présent dans la littérature universelle).

b) Chaque concurrent enverra au minimum 3 (trois) ou au maximum 4 (quatre) poèmes. Les poèmes peuvent aborder un large éventail de prosodie. Les poèmes ne doivent pas être plus courts que 5 lignes, mais pas plus de 8 strophes. Les poèmes seront envoyés à l'adresse e-mail: festivaluldearte@gmail.com.

CATÉGORIES ET SECTIONS:

Le Concours de Poésie du Festival 4 Arts se déroule en 3 catégories, chacune avec les 3 groupes cibles, selon le tableau:

Parce que les enfants de moins de 14 ans ont postulé pour participer au concours, nous modifions le règlement, conformément à l'art. 7.3 de celui-ci, introduisant une nouvelle section pour toutes les catégories:

Groupe enfants - concurrents de moins de 14 ans.

CATÉGORIE	SECTION
A. La langue roumaine	Groupe I
	Groupe II
	Groupe III
B. La langue anglaise	Groupe I
	Groupe II
	Groupe III
C. La langue française	Groupe I
	Groupe II
	Groupe III

RÈGLES DE PARTICIPATION:

1. Article 1 - Conditions générales

1.1 Les participants sont tenus de respecter les conditions écrites dans le règlement du concours de poésie du Festival 4 Arts, édition I, du 1er août au 15 septembre 2020;

1.2 Les règles de concurrence sont établies et rendues publiques, conformément à la législation applicable en Roumanie. L'organisateur se réserve le droit de modifier ou de changer les règles et les règlements. Ces modifications n'entreront en vigueur qu'après la mise en demeure préalable de ces modifications sur le site officiel: <https://festivaluldearte.com/>.

2. Article 2 - Conditions de participation au concours

2.1 Ce concours est ouvert à toutes les personnes de nationalité roumaine ou aux citoyens étrangers, sans distinction de nationalité, de race, de sexe ou de religion et qui remplissent

toutes les conditions prévues par le présent règlement pour l'organisation et la conduite du concours de poésie du Festival 4 Arts;

2.2 Les employés de l'Organisateur et leurs proches au premier degré (enfants, parents, conjoint), ainsi que les personnes impliquées dans l'organisation et la réalisation du concours, les membres du jury et leurs proches au premier degré ne peuvent pas participer à ce concours.

2.3 Il est interdit aux concurrents d'envoyer des créations littéraires pour lesquelles ils ne détiennent pas de droits d'auteur conformément à la loi no. 8/1996 avec modifications et compléments ultérieurs sur le droit d'auteur et les droits voisins.

2.4 L'Organisateur ne considérera pas les œuvres qui enfreignent, de quelque manière que ce soit, la Loi sur le droit d'auteur ou d'autres lois roumaines en vigueur à la date du Concours.

2.5 Les créations littéraires envoyées dans les conditions du présent Règlement & Règlement du Concours de Poésie du Festival 4 Arts, seront accompagnées, obligatoire:

- a) Données personnelles - Annexe 1 - Fiche d'inscription;
- b) Accord de publication - Annexe 2 - CONTRAT DE DROIT DE PUBLICATION.

2.6 Les annexes 1 et 2 sont présentées dans le même dossier que le texte littéraire. Si le participant n'a pas encore atteint l'âge de 18 ans, son représentant légal devra remplir l'annexe 3, qu'il joindra au dossier avec le texte littéraire. En remplissant l'annexe 3, ils expriment leur consentement pour que le mineur qu'ils représentent pourra participer au concours. Le non-respect de cette exigence obligatoire, ainsi que certaines omissions dans les formulaires, entraîneront une disqualification automatique.

2.7 Les concurrents enverront le manuscrit après avoir lu le "CONTRAT DE DROIT DE PUBLICATION" , par conséquent, ils ne rempliront pas d'autres formulaires, ils ne scanneront pas les documents, ils ne signeront pas et ils n'attendent pas la confirmation de la réception de ces documents.

2.8 Le manuscrit (texte littéraire + annexes 1, 2 et 3) sera envoyé, uniquement en format électronique et uniquement via l'adresse électronique: festivaluldearte@gmail.com. Le sujet du message sera: nom, prénom, catégorie et section à laquelle participe le concurrent (exemple: Smith John - anglais, groupe I).

2.9 Les concurrents doivent payer les frais de 50 RON (10 euros) sur le compte de l'organisateur Best Bridge Services SRL ouvert à ING Bank, Bucarest, IBAN: RO22INGB0000999903782351 (en RON) Code SWIFT: INGBROBU et ils doivent envoyer par e-mail la preuve de paiement de ces frais, en même temps avec le manuscrit complété et les annexes.

3. Article 3 - Période du concours

3.1 La première édition du Concours de Poésie du Festival 4 Arts se déroule selon le calendrier suivant:

- a) 1er août - 15 septembre 2020 - Inscription des concurrents, réception et évaluation des travaux. Les œuvres seront envoyées uniquement pendant la période d'inscription au concours, à partir du 1er août 2020, à 00h00 et au plus tard le 15 septembre 2020, à 23h59;
- b) 16-30 septembre 2020 - Publication de tous les poèmes sur le site du festival pour obtenir le vote du public et juger les œuvres pour chaque catégorie et section;
- c) 1er octobre 2020 - L'annonce des gagnants.

3.2 La période du concours, respectivement toutes les dates mentionnées ci-dessus, peut être modifiée, les organisateurs du concours ayant l'obligation d'annoncer à l'avance sur la page web susmentionnée toute modification éventuelle du règlement du concours.

4. Article 4 - Détails techniques

Les textes des créations littéraires seront écrits au format WORD (format .doc ou .docx). Ceux qui sont écrites en roumain contiendront des signes diacritiques, et ceux en français contiendront des accents. La police utilisée sera Times New Roman de taille 12 et l'espace entre les lignes sera de 1,5.

5. Article 5 - Annonce des gagnants

Les gagnants du concours seront annoncés le 1er octobre 2020 sur le site Internet du Festival 4 Arts - <https://festivaluldearte.com/>.

6. Article 6 - Le jury

Le jury sera composé de 3 (trois) membres, comme suit: Florin Dochia, Liliana Ene et Daniela Reghina Onu. Les biographies des membres du jury sont disponibles sur le site du festival.

Le jury déterminera, sur la base d'un score, les gagnants des prix pour chaque section et catégorie.

7. Article 7 - Prix du Concours de Poésie du Festival des Arts

7.1 Tous les participants au concours recevront des diplômes de participation, soumis en ligne.

7.2 Chaque catégorie aura un «grand prix», et chaque section de chaque catégorie recevra le premier prix, le deuxième prix, le troisième prix et des mentions. Les prix comprendront de l'argent, des livres et la publication des poèmes dans la revue "Revista Nouă".

Le nombre de prix sera décidé par le jury, en fonction de la valeur artistique des concurrents.

7.3 Toutes les données mentionnées ci-dessus peuvent être modifiées, les organisateurs du concours ayant l'obligation d'annoncer au préalable sur le site du festival les éventuelles modifications du règlement du concours.

8. Article 8 – Critères de jugement

- Valences stylistiques du texte, appréciation de certains éléments de créativité (figures de style, images artistiques, procédures rhétoriques, etc.);
- Authenticité et originalité de la création, degré de complexité artistique;
- Particularités compositionnelles et techniques de la création;
- Références montrant le degré d'accumulation culturelle du concurrent;
- L'impact du message transmis, sa valeur instructive-éducative;
- Respect des techniques de frappe actuelles et impression générale offerte par le texte;
- Respect des normes orthographiques, orthoépiques et de ponctuation en vigueur.

9. Article 9 - Interruption de la compétition

9.1 Ce concours ne peut être interrompu qu'en cas de force majeure ou par décision de l'Organisateur, mais pas avant l'annonce publique de la décision sur le site <https://festivaluldearte.com/>.

9.2 Selon les dispositions de l'article 1351 al. (2) du Nouveau Code civil, la force majeure est définie comme suit: «La force majeure est tout événement extérieur, imprévisible, absolument invincible et inévitable.»

10. Article 10 - Traitement des données personnelles

10.1 Conformément aux dispositions de la loi no. 677/2001 avec les modifications et compléments ultérieurs pour la protection des personnes concernant le traitement des données personnelles et la libre circulation de ces données et de la loi no. 506/2004 avec les modifications et les compléments ultérieurs concernant le traitement des données personnelles

et la protection de la vie privée dans le secteur des communications électroniques, vous disposez des droits suivants concernant la collecte et le traitement des données personnelles: le droit d'intervenir sur les données (art.14) , le droit à l'information (art. 12), l'accès aux données (art. 13), l'opposition à l'utilisation de vos données personnelles (art. 15), de saisir les tribunaux (art. 18). Pour exercer ces droits, vous pouvez adresser une demande écrite, datée et signée, à l'adresse e-mail: festivaluldearte@gmail.com;

10.2 Vos données personnelles collectées par l'Organisateur dans les conditions énoncées ci-dessus peuvent être utilisées et / ou transférées pour la publicité, le marketing, l'éducation et la culture, les abonnements à la newsletter, les concours, les concours, représentant votre consentement.

10.3 En vous inscrivant au concours, vous avez l'obligation de remplir correctement et complètement les annexes avec vos données personnelles, celles-ci faisant partie de la demande d'inscription au concours.

10.4 À la requête écrite du demandeur, datée et signée, adressée à l'adresse e-mail festivaluldearte@gmail.com, l'organisateur s'engage à:

- rectifier, mettre à jour, bloquer, supprimer ou transformer en données anonymes, gratuitement, les données dont le traitement n'est pas conforme aux dispositions légales;
- arrêter le traitement des données personnelles du demandeur.

10.5 En complétant les annexes précitées et en les envoyant à l'Organisateur, afin de participer au concours, le participant ou le représentant légal du participant offre implicitement son consentement au traitement des données personnelles par l'Organisateur.

11. Article 11 - Des disputes

Tout litige entre l'Organisateur et le participant à ce concours sera résolu de manière satisfaisante par les deux cotés.